Décision 19-DCC-194 du 30 octobre 2019

relative à la fusion entre la Fondation Hôpital Saint-Joseph et l'Association Marie Lannelongue

Posted on: 30 octobre 2019 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Fusion
Partie notifiante	la Fondation Hôpital Saint-Joseph Association Marie Lannelongue
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Fondation Hôpital Saint-Joseph Association Marie Lannelongue

Lire

Le texte intégral
155.64 Ko